

EX-002-00 GENERALITES DU LOT N° 16
EX - TRAVAUX EXTERIEURS

EX-002-01 CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les prescriptions techniques applicables à l'ensemble des corps d'état sont énoncées dans le fascicule GE-GENERALITES.

Les travaux du présent lot comprennent :

- *La création d'une circulation des piétons*
- *La chaussée du parc de stationnements et de son accès.*
- *Les évacuations des eaux de surface du parc de stationnement et de son accès.*

NOTE :

L'entreprise du présent lot doit le nettoyage du chantier après chacune de ses interventions et l'enlèvement des gravois produits par ses ouvrages.

Le maître d'oeuvre d'exécution aura la faculté de faire procéder à tout nettoyage supplémentaire nécessaire à la propreté du chantier par une entreprise présente sur le chantier aux frais des responsables.

L'entreprise restera en contact permanent avec celles des autres corps d'état en vue de la coordination des interventions.

DE-101-02 TERASSEMENT, DEPOSE POUR
REEMPLOI hors et sur chantier de la terre
végétale et de la terre en sous-sol.

LOCALISATION :
Emprise du bâtiment et
en limite de propriété sur
rue

DE-102-01 ENLEVEMENT DES GRAVOIS

110 ENCAISSEMENT DES OUVRAGES

EX-440-01 CLOTURE GRILLAGEE
Poteaux et jambes de force métalliques
plastifiés fixés sur plots béton, grillage
genre THIOLON ET FILS "Pantanet light"
à mailles plastifiées rectangulaires sur
câbles munis de tendeurs, hauteur 2,00 m.

LOCALISATION :

Clôture grillagée sur rue

EX-440-01 TRAITEMENT DES CHEMINEMENTS
PIÉTONS ET CYCLES :
En béton balayé légèrement armé, de 0,12
épaisseur minimum, avec mise à niveau de
la forme, surfaçage et joint de dilatation
éventuel.
Le béton balayé sera délimité, à chaque
changement de matériau, au niveau des
joints de dilatation éventuels et le long du
bâtiment, par une bordure en bois plantée

dans le sol. épaisseur 0,02 m. environ.

LOCALISATION :
Suivant plan.

EX-440-11 CHAUSSEE POUR PARC DE
STATIONNEMENT
Réalisée en enrobé
regroupant :
Encaissement
hérisson, sablon, épaisseur suffisante pour
supporter les véhicules.

LOCALISATION :
Place de stationnement
des véhicules destinées
aux Personnes à mobilité
réduite et deux autres
places de stationnement
sur rue, accès au bâtiment
depuis la rue, voir plans.

EX-440-11 CHAUSSEE POUR CIRCULATION DE
BUS

Réalisée en grave

regroupant :
Encaissement

hérisson, sablon, épaisseur suffisante pour
supporter les véhicules.

LOCALISATION :
Voie extérieure d'accès
au parc de stationnement
arrière et le parc de
stationnement arrière lui-
même, voir plans.

EX-440-12 BORDURES BETON DU TYPE A2 posées
sur fondation avec joints, 15*20 environ

LOCALISATION :
Délimitation du parc de
stationnement *et du*
jardin.

EX-440-13 MARQUAGE à la peinture de sol réfléchissante des emplacements de stationnement sur les aires traitées à l'article EX-440-11.
Et du logo des places réservées aux personnes à mobilité réduite -pochoir-.

EX-440-21 GRILLES - AVALOIRS série Chaussée avec regard et dispositif de dessablage.

LOCALISATION :

Suivant plan VRD, parc de stationnement

EX-440-22 CANALISATIONS d'évacuation des grilles avaloirs en tube PVC jusqu'au regard collecteur

LOCALISATION :
Parcs de stationnement suivant plan de VRD.